

Mission femmes en Palestine : aucun des deux territoires ne sera libre, si l'autre ne l'est pas

Autor(en): **Iselin, Pierrette**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[93] (2005)**

Heft 1491

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282839>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Mission femmes en Palestine

Aucun des deux territoires ne sera libre, si l'autre ne l'est pas.

Tel est le titre d'un appel conjoint de femmes israéliennes et palestiniennes qui demandent une fin immédiate à l'occupation de l'armée israélienne en Palestine.

PIERRETTE ISELIN, MEMBRE DU COLLECTIF URGENCE PALESTINE VAUD, PARTICIPANTE À LA MISSION FEMMES EN PALESTINE.

Lors de notre mission (voir l'émilie de février), nous avons rencontré des représentantes d'organisations de femmes faisant partie de Jerusalem Link (le lien de Jérusalem), organisation, bi-nationale depuis 1994 : le «Bat Shalom» qui est une organisation israélienne féministe, et le «Jerusalem Center for Women», ONG de femmes palestiniennes défendant une série de principes qui servent de modèle de coopération et de coexistence entre Palestiniens et Israéliens. Elles estiment que c'est le rôle des femmes des deux côtés d'affirmer bien fort leur voix contre les crimes humanitaires qui sont commis contre la population palestinienne. La terreur imposée à des civils innocents, les arrestations et les crimes extrajudiciaires, la destruction des maisons, des terres, des infrastructures et des institutions palestiniennes ne peut que prolonger la souffrance des deux nations et la destruction de toute perspective de paix. La sécurité ne sera réalisée qu'avec la fin de l'occupation. Tant que dure l'oppression, la violation des droits humains, l'inégalité, l'injustice, il n'y aura pas de sécurité pour les deux parties.

Une lutte commune contre le mur

Les deux associations se joignent régulièrement pour protester, conjointement avec des associations palestiniennes et israéliennes d'opposition à l'occupation contre la poursuite de la construction du mur. Uni-e-s dans la non-violence, les opposant-e-s affrontent quotidiennement l'appareil militaro-juridique israélien pour empêcher que le mur ne les enferme et ne les prive d'accès à leurs terres. Non loin de Jérusalem, par exemple, à Budrus, les villageois-e-s ont élaboré ensemble leur tactique d'affrontement. Il s'agit d'alerter le village dès que quelqu'un aperçoit l'arrivée des jeeps de la police des frontières ou de l'armée israélienne. Les femmes sont alors les

premières à aller au-devant d'eux et font un «sit-in» dans les oliveraies ou sur les terres que les bulldozers s'appêtent à raser. Les femmes et les enfants du village se placent au premier rang en face des machines de destruction, ce qui affirme le caractère pacifique de la démonstration. Mais cette tactique ne fait pas reculer les soldats ou les policiers des frontières connus pour leur agressivité. Ceux-ci répondent par des tirs de balles en caoutchouc, des grenades assourdissantes, des gaz lacrymogènes et des arrestations. Cependant, les manifestations ont tout de même lieu, bien qu'elles soient soumises à une répression de plus en plus violente

Le mur de la haine fait de la Cisjordanie une immense prison

Les élections présidentielles viennent de se dérouler en Palestine ; les élections municipales sont en cours et les élections législatives prendront place en juillet prochain. Pour les élections municipales, sur 885 candidats, 139 seront des femmes. Il existe un certain espoir et les femmes sur place luttent activement pour leur représentativité, en créant des comités électoraux et en encourageant les femmes à se présenter. Elles nous ont expliqué l'espoir que constitue une plus grande participation des femmes au niveau électoral car leur campagne correspond à une certaine forme de résistance. Mais si l'état de l'occupation ne se desserre pas, si le mur de la haine qui entoure la Cisjordanie et fait des villes palestiniennes d'immenses prisons, continue à être construit, les efforts énormes que consentent les femmes pour reconstruire des espaces de vie ne pourront pas remplir leurs objectifs. •

Avec la résolution du 20 juillet 2004, l'Assemblée générale des Nations Unies a entériné l'avis de droit de la Cour Internationale de Justice qui a condamné l'édification du mur parce qu'elle est contraire au droit international. La résolution exige que l'Etat israélien mette un terme à sa construction, démantèle les parties construites et répare les dommages causés. Israël ignore cette décision comme les dizaines d'autres prises à son encontre. Dépositaire des Conventions de Genève, la Suisse a la responsabilité supplémentaire de transformer l'avis de la Cour en mesures effectives. La Suisse se doit d'utiliser tous les moyens politiques, diplomatiques et économiques nécessaires pour exiger de l'Etat israélien qu'il stoppe immédiatement la construction du mur et démantèle toutes les sections construites dans les territoires occupés.